

N° 2022/041

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 031-213101884-20220705-2022041-DE



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

SEANCE DU 05 JUILLET 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	26

**Date de la Convocation**

28/06/22

**Date d'Affichage**

12/07/22

**Objet de la Délibération**

Acquisition de parcelle

L' an deux mille vingt-deux, le cinq juillet, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des loisirs , sous la présidence de **M. Christophe Jumel**, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire.

**Présents :** Mmes et Mrs JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, SUC, FIERLEJ, DAGUES BIE, PADRA, AITA, PEGUES, MEYER, RECH, MARC, EVEN, RANCHET, DASSENOY, PANAVILLE, LEROUX, DEGEILH, DOLAGBENU, MONFRAIX, SANDOVAL, SARICA.

**Absents :** Mme GARCIA, M. LOUBEAU, M. COMBLET

M. TOUNTEVICH procuration à M. JUMEL

M. GOMES procuration à Mme TRIAES

Mme VITRICE procuration M. SARICA

M. CHONG KEE procuration à Mme MONFRAIX

**Secrétaire :** Mme TRIAES

Il est exposé a l'assemblée, la nécessité d'acquérir une parcelle à un particulier, lieu-dit Monicole, afin d'y réaliser un cheminement.

Il s'agit de la parcelle cadastrée Section B n°371 appartenant à Monsieur CADOURS Francis.

Les parties se sont entendues sur un prix d'acquisition fixé à 7 631 euros.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire ou son Adjoint M. Dagues Bie, à effectuer toutes les démarches pour acquérir la parcelle cadastrée section B n°371 d'une superficie de 4 424 m<sup>2</sup> moyennant le prix de 7 631 euros et de la classer dans le domaine public communal,
- Précise que les crédits correspondants sont prévus au budget, et que la commune règlera les frais d'acte,
- Autorise Monsieur le maire à signer une prise de possession anticipée d'emprise dans l'attente de la signature de l'acte notarié.

Ainsi fait et délibéré en Mairie

Les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

Pour le Maire,

Le 1<sup>er</sup> Adjoint

Christophe Jumel

